

Chers collègues,

Dans les prochains jours, vous recevrez une infolettre Minute express vous invitant à remplir un questionnaire portant sur vos expériences liées au bien-être.

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une **étude sur le bien-être des juristes au Canada** réalisée à l'échelle nationale par la Pr<sup>e</sup> Nathalie Cadieux et son équipe de recherche de l'Université de Sherbrooke. Elle vise à comprendre les déterminants du bien-être chez les professionnels du droit et à définir des stratégies d'intervention ciblées visant à favoriser ce bien-être. Bien que la pandémie de COVID-19 ne soit pas à l'origine de l'étude, le questionnaire s'intéresse aux effets de cette dernière sur la santé mentale et le bien-être des juristes.

Cette étude est le fruit de la collaboration entre l'ensemble des ordres professionnels de juristes du Canada, la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada et l'Association du Barreau canadien. La Fédération en assure la direction par l'entremise d'un comité directeur national.

### **Déroulement**

L'étude se déroulera en deux phases. La première phase prendra la forme d'un sondage national portant sur le bien-être des juristes au Canada. Pour la deuxième phase, l'équipe de recherche interrogera des juristes en vue d'étudier les différences selon les provinces et territoires. Puisque les données recueillies auront une portée nationale, nous serons mieux à même de comprendre les facteurs ayant une incidence sur la santé mentale et le bien-être des juristes dans l'ensemble du Canada et nous pourrions recommander des solutions étayées par des données probantes.

### **Invitation à participer au sondage**

Le 14 juin prochain, vous recevrez une Minute express comportant un message de la Pr<sup>e</sup> Cadieux vous invitant à participer au sondage. En cliquant sur le lien qu'il contient, vous serez redirigée vers une plateforme sécurisée gérée par Qualtrics. Vous êtes libre de participer ou non au sondage. Vous pourrez y répondre à partir de votre ordinateur personnel ou de votre appareil mobile. Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour répondre à toutes les questions. Il n'est pas nécessaire de terminer le sondage en une seule fois : vous pourrez à tout moment vous interrompre et reprendre le questionnaire un peu plus tard à l'endroit où vous l'aurez laissé. Nous vous demandons toutefois de bien vouloir terminer le tout dans les deux semaines qui suivront la réception du sondage.

### **Confidentialité**

L'étude respecte les protocoles de recherche rigoureux de l'Université de Sherbrooke, ce qui garantit que seule l'équipe de recherche aura accès aux réponses du sondage. **Toutes les réponses du sondage sont anonymes et demeureront strictement confidentielles.**

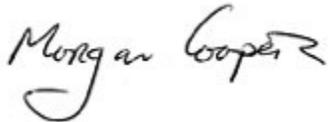
### **Admissibilité**

L'étude englobe l'ensemble des avocats, des notaires du Québec, des parajuristes de l'Ontario et des stagiaires en droit, quelles que soient leurs fonctions (secteur privé ou public, université ou collège, etc.). Elle vise également les membres de la profession juridique qui sont actuellement sans emploi, ceux qui sont en congé et ceux qui ont pris leur retraite ou cessé la pratique du droit au cours de la dernière année.

Au nom du Comité directeur de l'Étude nationale sur le bien-être, je vous invite à prendre un peu de votre temps pour répondre au questionnaire dès que vous recevrez le lien sécurisé. Comme le succès de l'étude dépend du concours des membres de la Chambre des notaires, nous serions extrêmement heureux que vous acceptiez de participer à ce sondage national.

Pour en savoir davantage sur ce projet axé sur le bien-être, cliquez [ici](#). Vous pouvez aussi écouter la P<sup>re</sup> Cadieux expliquer en quoi consiste ce projet dans une courte vidéo accessible [ici](#).

Je vous remercie à l'avance de votre appui et vous prie de recevoir, chers collègues, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink that reads "Morgan Cooper". The signature is written in a cursive style with a large, stylized 'M' and 'C'.

Morgan Cooper  
Président du Comité directeur de l'Étude nationale sur le bien-être